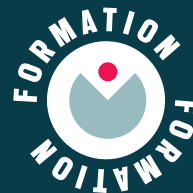




FORMATION
CONTINUE



LA COMPTABILITÉ À L'AIDE DE L'IA

L'intelligence artificielle transforme en profondeur les métiers de la comptabilité. Automatisation de la saisie, rapprochement bancaire, détection d'anomalies, aide à l'analyse et au reporting : les outils d'IA générative permettent aux entreprises de gagner en productivité et en fiabilité, tout en recentrant les collaborateurs sur les tâches à valeur ajoutée. Encore faut-il savoir identifier les bons usages, manipuler les outils avec discernement et sécuriser ses pratiques.

Conçu comme un module optionnel venant compléter l'ensemble des formations comptabilité de la CCI des Landes, ce programme d'une journée propose une approche concrète et opérationnelle : comprendre ce que l'IA sait faire, l'utiliser sur des cas comptables réels, l'exploiter pour l'analyse et la prise de décision, et repartir avec un plan d'action d'intégration finalisé, dans le respect de la confidentialité des données et du cadre réglementaire (RGPD, AI Act).

Informations pratiques

- Objectifs : Identifier les usages de l'intelligence artificielle applicables aux activités comptables ; utiliser un outil d'IA générative pour automatiser et fiabiliser des tâches comptables courantes ; exploiter l'IA pour analyser des données et appuyer la prise de décision ; élaborer un plan d'action d'intégration de l'IA conforme aux exigences de confidentialité et de réglementation (RGPD, AI Act)
- Prérequis : Maîtriser les bases de la comptabilité ou avoir suivi l'une des formations comptabilité de la CCI des Landes (module conçu en complément de ces formations)
- Aptitudes : Capacité à repérer et prioriser les tâches comptables automatisables, à concevoir des requêtes (prompts) adaptées et à porter un regard critique sur les productions de l'IA
- Durée : 1 jour, soit 7 heures.
- Délai d'accès : 72 heures
- Méthodes mobilisées : Apports théoriques, démonstrations en direct, ateliers pratiques sur cas concrets, élaboration guidée d'un plan d'action, échanges interactifs
- Modalités d'évaluation : QCM de fin de formation, atelier pratique évalué et plan d'action individuel
- Tarif : en option des formations comptabilité – sur devis (conditions générales de vente accessibles sur notre site internet : www.formationccilandes.fr)



Votre Contact



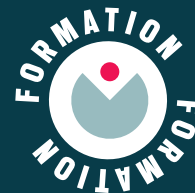
293, Avenue du Maréchal Foch-BP 137- 40003 MONT DE MARSAN Cedex
NDA : 7240P003840 auprès du préfet de Région Aquitaine
Siret : 18400002400010



www.landes.cci.fr

DÉTAILS DE LA FORMATION

Programme indicatif



Compétences développées

- Repérer et prioriser les tâches comptables automatisables grâce à l'IA
 - Utiliser des outils d'IA générative et concevoir des prompts adaptés au contexte comptable
 - Exploiter l'IA pour l'analyse, le contrôle et le reporting comptables
 - Sécuriser ses pratiques (RGPD, AI Act) et élaborer un plan d'action d'intégration de l'IA
- Accessibilité : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques avant le début de la formation si vous êtes en situation de handicap. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux.

Programme

1- Comprendre l'IA et ses usages en comptabilité

- Définitions clés : intelligence artificielle, machine learning, IA générative
- Panorama des outils du marché (Pennylane, Dext, Cegid, ChatGPT, Copilot...)
- Ce que l'IA sait faire et ne sait pas faire dans un contexte comptable
- Impacts sur le métier : de la saisie au conseil à valeur ajoutée

2- Utiliser l'IA pour automatiser et fiabiliser les tâches comptables

- Automatisation de la saisie et du rapprochement bancaire (OCR, imputation)
- Le prompt engineering appliqué aux missions comptables
- Bonnes pratiques de vérification et de fiabilisation des résultats

3- Exploiter l'IA pour l'analyse et l'aide à la décision

- Détection d'anomalies et contrôle de cohérence des écritures
- Prévisions de trésorerie et analyse de données financières assistées par l'IA
- Production de reportings et de synthèses personnalisés

4- Sécuriser, encadrer et déployer l'IA

- Confidentialité et protection des données comptables (RGPD)
- Le cadre de l'AI Act et l'obligation de formation des utilisateurs
- Garder un regard critique : fiabilité, contrôle et responsabilité du comptable
- Élaboration d'un plan d'action personnalisé d'intégration de l'IA

Votre Contact



293, Avenue du Maréchal Foch-BP 137- 40003 MONT DE MARSAN Cedex
NDA : 7240P003840 auprès du préfet de Région Aquitaine
Siret : 18400002400010



www.landes.cci.fr